

Réponse du Conseil d'Etat

Les suggestions émises par les députés Bourgeois et Kuenlin méritent un examen approfondi, d'autant plus que la Confédération a décidé de présenter un projet de nouvelle politique régionale, qui sera mis en consultation dans le courant de l'année 2004.

L'étude d'un concept de politique régionale tendant à un renforcement de celle-ci en tirant mieux partie des synergies possibles entre plusieurs secteurs de l'activité économique s'avère ainsi parfaitement justifiée.

Cette étude sera conduite par la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE), en collaboration avec la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF).

En conclusion, le Conseil d'Etat vous propose de prendre en considération ce postulat. Il transmettra au Grand Conseil le rapport y relatif dans le délai légal.

Fribourg, le 19 août 2003